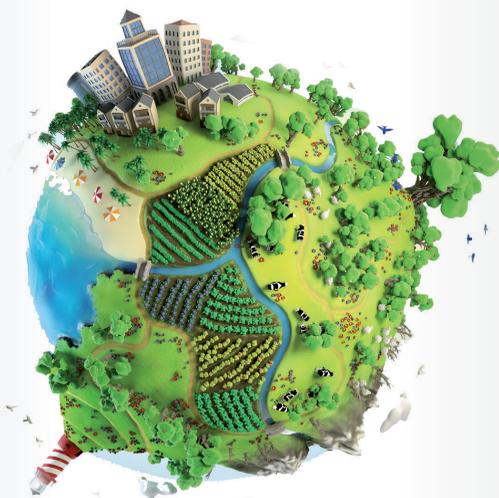


EFSA

INITIATIVE
DE L'EFSA
EN FAVEUR
DE JEUNES
CHERCHEURS



European Food Safety Authority

Via Carlo Magno 1A - 43126 Parme, ITALIE
Tél. +39 0521 036 111 - Fax +39 0521 036 110
www.efsa.europa.eu

www.efsaexpo2015.eu
Follow us on Twitter
@EFSA_EU (#EFSAExpo2015)

participant officiel



Initiative de l'EFSA en faveur de
jeunes chercheurs



EFSA

Shaping
the Future
of Food Safety,
Together

Milan, 14-15-16 octobre 2015

Initiative de l'EFSA en faveur de jeunes chercheurs

Pour encourager la participation de jeunes chercheurs à la conférence scientifique «*Shaping the Future of Food Safety, Together*» organisée à Milan, Italie, les 14, 15 et 16 octobre 2015 à l'occasion de l'EXPO 2015, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) propose **une contribution financière pour couvrir une partie des frais de transport et de logement** à de jeunes chercheurs européens et internationaux.

Les jeunes chercheurs intéressés par cette initiative sont invités à soumettre un résumé pour la session de présentation visuelle (*poster session*).

Les résumés doivent impérativement être **soumis avant le 3 avril 2015** sur le site de la conférence (www.efsaexpo2015.eu)

Pour recevoir cette contribution, les jeunes chercheurs doivent:

- Avoir soumis un résumé sélectionné par l'EFSA pour la session de présentation visuelle (*poster session*);
- Avoir moins de 40 ans à la date de la conférence;
- Etre affilié(e) à une institution de recherche publique ou une université;
- Disposer d'une expérience dans les domaines couverts par la conférence.

L'EFSA dispose d'une centaine de contributions et entend en allouer les trois-quarts à de jeunes chercheurs affiliés à des universités/centres de recherche d'Etats membres de l'Union européenne et un quart à de jeunes chercheurs originaires de pays tiers.



Pour plus d'information sur la conférence scientifique de l'EFSA: <http://www.efsaexpo2015.eu/young-researcher-initiative/>



Pour plus d'information sur l'initiative: <http://www.efsaexpo2015.eu>

Les résumés pour la session de présentation visuelle (*poster session*) doivent impérativement être **soumis avant le 3 avril 2015**.